

BESOINS EN SANTÉ EN GUYANE À L'HORIZON 2030



**ÉTUDE D'IMPACT
DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES
SUR L'OFFRE DE SOINS
ET LE MÉDICO-SOCIAL**

ÉDITO

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane ont signé en 2013 un accord-cadre afin d'officialiser et de renforcer leur coopération. L'un des volets de cette coopération consiste en la réalisation d'études conjointes sur les problématiques de la santé et du secteur médico-social à l'échelle du plateau des Guyanes.

La population guyanaise est jeune et vit dans une grande précarité. Une forte croissance démographique la caractérise (prévision +66,2% entre 2010 et 2030), s'accompagnant aussi d'un vieillissement notable de la population. La croissance démographique est, de plus, inégalement répartie sur le territoire et les indicateurs sociaux et d'état de santé sont aujourd'hui à un faible niveau. Ainsi, les besoins de prise en charge apparaissent croissants et divers.

La présente étude s'inscrit dans ce contexte. Son objectif est d'étudier l'impact de l'augmentation de la population sur les besoins en termes d'offre de soins et de prise en charge médico-sociale sur le territoire guyanais. Pour ce faire, l'étude établit dans un premier temps un diagnostic de l'offre existante actuellement en Guyane¹, largement insuffisante comparée au niveau national. L'étude esquisse dans un deuxième temps différents scénarii d'évolution possibles d'ici à 2030.

A partir de ces deux éléments, l'Etude d'impact des dynamiques démographiques sur l'offre de soins et le médico-social formule des propositions opérationnelles pour le renforcement de l'offre, en estimant le nombre de places supplémentaires à créer, ainsi que les dépenses annuelles et les besoins en ressources humaines qui en découlent. L'étude insiste également sur l'importance de la prévention et du développement des alternatives de soins. Cet ouvrage contribue ainsi à nourrir la réflexion pour l'élaboration de politiques publiques dans un secteur déterminant.



Laurent FAKHOURY
Directeur de l'AFD



Jacques CARTIAUX
Directeur de l'ARS

Tous nos remerciements à la Collectivité Territoriale de Guyane, et tout particulièrement au Dr Claude Rosnel, et à Madame Béatrice Bernus pour leur participation au comité de pilotage de l'étude.

¹ L'année de référence est l'année 2013



LA PRÉVENTION, OBJECTIF N°1 POUR LA SANTÉ EN GUYANE

UN DIAGNOSTIC LOURD DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES GUYANAIS...

Au plan sanitaire, la Guyane est marquée par la forte prévalence de maladies infectieuses et parasitaires (paludisme, tuberculose, VIH, etc.). Un autre défi identifié est celui des maladies chroniques et des complications associées : obésité, diabète, hypertension artérielle, risque d'Accident Vasculaire Cérébral.

Avec l'augmentation attendue de la population, la Guyane risque de voir augmenter d'ici 2030 le nombre de personnes touchées par :

Le VIH/SIDA : 1900 personnes vivront avec le VIH contre un peu plus de 1300 aujourd'hui.

Le diabète : 8700 personnes seront traitées pour cette maladie contre 5700 aujourd'hui.

Les Accidents Vasculaires Cérébraux : 500 personnes seront victimes de ces accidents contre 330 aujourd'hui.

La Guyane est également caractérisée par de **forts besoins en matière de périnatalité.**



... QUI JUSTIFIE UN RECOURS CROISSANT À LA PRÉVENTION

La prévention concourt à l'amélioration de l'état de santé général de la population, mais aussi à un recours aux dispositifs de soins plus précoce, et plus régulier pour les personnes non épargnées par la maladie.

- 70 associations sont financées chaque année,
- pour mener 105 actions
- pour un montant de 9 millions d'euros versés par l'ARS.

Les CDPS, les centres PMI, Guyane Promo Santé, les Ateliers Santé Ville, les réseaux et les centres de prévention santé de la Croix Rouge sont autant d'acteurs, financés par l'ARS, agissant également dans le domaine de la prévention.

L'offre de soins en Guyane est marquée par un niveau d'équipement 2 à 3 fois inférieur à celui observé dans l'Hexagone.

 **6000**
accouchements par an actuellement

 **8000**
accouchements par an sont attendus en **2030**

AUGMENTER LES CAPACITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES AGÉES

Les capacités d'accueil en EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) de la Guyane sont deux fois inférieures au taux moyen de l'Hexagone.

L'offre est très inégalement répartie sur le territoire avec trois quart des places dans l'île de Cayenne et un quart à Saint Laurent du Maroni.



Actuellement :
199 places sur tout le territoire
13 millions d'euros par an pour l'investissement et le fonctionnement

La population guyanaise restera jeune dans les années à venir et la part des personnes âgées progressera lentement. Néanmoins, les tendances démographiques prévoient que le nombre de personnes âgées sera multiplié par 5 d'ici 13 ans.

Besoins pour 2030

 **125** soignants et administratifs supplémentaires

 **261** places supplémentaires

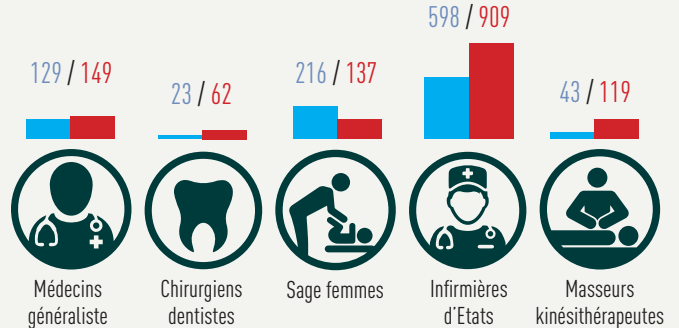
 **15** millions d'euros supplémentaires

ACCROITRE LE NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN LIBÉRAL : MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES, INFIRMIERS, KINÉS, SAGE FEMMES...



La Guyane est actuellement fortement sous-dotée en professionnels de santé.

■ DENSITÉ GUYANE 2015 ■ DENSITÉ FRANCE
Densité Guyane 2015 / Densité France ; chiffres pour 100 000 habitants



Les projections montrent des besoins en ressources humaines supplémentaires très importants pour les années à venir. Par ailleurs, près d'un tiers des généralistes ont aujourd'hui plus de 60 ans, ce qui augmente encore le besoin de nouveaux médecins dans les prochaines années.

Il faudrait voir s'installer d'ici **2030** en exercice libéral

71 médecins généralistes

51 médecins spécialistes

33 chirurgiens dentistes

13 sages femmes

162 infirmières

LES HOPITAUX EN GUYANE : DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS À ORGANISER



Actuellement 3 hôpitaux
1000 places disponibles pour l'accueil des malades
200 millions d'euros par an pour l'investissement et le fonctionnement

En 2030, les besoins de ces trois hopitaux, tous secteurs confondus, augmenteront de 40% compte tenu de l'augmentation prévisible de la population.

Médecine, chirurgie et obstétrique :

469 places supplémentaires à ouvrir
 129 millions d'euros supplémentaires à prévoir chaque année

Soins de Suite et Réadaptation :

42 soignants et administratifs supplémentaires à prévoir
 69 places supplémentaires à ouvrir
 4,5 millions d'euros supplémentaires à prévoir chaque année

Psychiatrie :

10 soignants et administratifs supplémentaires à prévoir
 63 places supplémentaires à ouvrir
 7 millions d'euros supplémentaires à prévoir chaque année

LE SECTEUR DU HANDICAP, UNE PRISE EN CHARGE À RENFORCER

Un effort de rattrapage a été réalisé depuis 2010 pour accueillir les enfants souffrant de handicap, mais il concerne surtout les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Parallèlement, l'accueil des adultes handicapés marque un retard important comparativement à l'Hexagone.

Ces besoins sont d'autant plus importants que l'on constate en Guyane des facteurs –sources reconnues de risques handicaps- plus élevés qu'en métropole : moindre suivi des grossesses, grossesses précoces, dépistage et prises en charge tardifs et insuffisants.

Le secteur de l'Ouest guyanais est tout particulièrement marqué par un manque d'établissements et de structures de prise en charge des adultes et des enfants souffrant de handicap.



Actuellement :

1121 places disponibles pour adultes et enfants souffrant de handicap

Besoins pour 2030



615 places supplémentaires pour adultes et enfants souffrant de handicap



18 millions d'euros supplémentaires seront nécessaires par an pour l'investissement et le fonctionnement

DES ALTERNATIVES DE SOINS À DÉVELOPPER



Le territoire compte 18 Centres Délocalisés de Prévention et de Soins (CDPS) qui assurent une médecine de proximité. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire, en particulier dans des zones reculées et difficiles d'accès.

L'Hospitalisation A Domicile représente également une solution alternative au déficit d'offre de soins. La Guyane est la région de France où le taux de recours à ce type d'hospitalisation est le plus élevé.

Aujourd'hui :

170 000 consultations sont assurées par les 18 CDPS chaque année
45 000 journées d'Hospitalisation à domicile par an



Besoins pour 2030



250 000 consultations par an devront pouvoir être assurées par les CDPS dans 13 ans



43 soignants et personnels administratifs supplémentaires sont à recruter pour les CDPS



90 000 journées d'Hospitalisation à domicile par an, soit une augmentation de 50% de l'activité



LEXIQUE

CMU :	Couverture Maladie Universelle
AME :	Aide Médicale d'Etat
PVVIH :	Personne Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine
PMI :	Protection Maternelle et Infantile
MCO :	Médecine Chirurgie Obstétrique
SSR :	Soins de Suite et Réadaptation
EHPAD :	Etablissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes
SESSAD :	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
CDPS :	Centre Délocalisé de Prévention et de Soins
HAD :	Hospitalisation A Domicile

CONTACTS



Marike GLEICHMANN
Directrice adjointe Agence de Cayenne
gleichmannm@afd.fr – 05 94 29 90 98

Ghislaine TRIVEILLOT
Secrétaire de direction – 0594 29 90 89



Hélène DUPLAN
Observation et Etudes Statistiques
Helene.duplan@ars.sante.fr - 05 94 25 72 75

Isabelle BATANY
Responsable communication
Isabelle.batany@ars.sante.fr - 05 94 25 72 74



EN SAVOIR +

<https://www.afd.fr/fr/etude-prospective-quel-impact-des-dynamiques-demographiques-sur-loffre-sanitaire-et-medico-sociale-de-la-guyane>
<https://www.guyane.ars.sante.fr/etude-sur-limpact-des-dynamiques-demographiques-sur-loffre-sanitaire-et-medico-sociale-de-la-guyane>